



## RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

N°41122

Mission de Maîtrise d'Œuvre portant sur l'aménagement de terrains familiaux locatifs à Senlis

Rédacteur / Chargé d'opérations	Circuit de relecture interne		
	Chef de service	Responsable Administratif	Directeur Général
Julien MUZEAU	Julien MUZEAU	Adeline MERLOT	Florence SYOEN
Le 26/10/2021	Le 26/10/2021	Le 27/10/2021	Le 28/10/2021

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE – Mission de Maîtrise d'Œuvre portant sur l'aménagement de terrains familiaux locatifs à Senlis

ADTO-SAO

36 avenue Salvador Allende - 60000 Beauvais

Tél : 03 44 06 27 80 - accueil@adto-sao.fr

SPL au capital de 3 306 750 € - RCS 526 020 615 00062

## MODE DE DEVOLUTION ET DISPOSITIONS GENERALES DU MARCHÉ

Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Un seul marché sera passé pour la réalisation des prestations.

Il n'est pas prévu de décomposition en phases.

Il est prévu une décomposition en tranches définies comme suit :

- tranche ferme : missions MC1 - AVP - PRO - AMT - VISA - DET - AOR
- tranche optionnelle 1 : mission MC2
- tranche optionnelle 2 : mission MC3

La proposition de variantes facultatives n'est pas autorisée.

La proposition de variantes imposées n'est pas prévue.

Le marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles.

## RAPPEL DU DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

### ■ Mode de passation, en application du Code de la Commande Publique

Marché public après procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation (toutes les offres) – art. R. 2123-1 du Code de la Commande Publique

### ■ Date de mise en concurrence

Le 27/07/2021

### ■ Supports - Date de publication

- plateforme de dématérialisation : marchespublics.info – 27/07/2021
- journal d'annonces légales : Le Courrier Picard – 30/07/2021.

### ■ Date et heure limites de réception des plis

Le 10 septembre 2021 avant 12 heures.

### ■ Nombre de plis reçus

- dans les délais : 4
- hors délais : 0

### ■ Date d'ouverture des plis

Le 10 septembre 2021

### ■ Enregistrement des plis reçus

Les plis reçus sont détaillés dans le registre des dépôts figurant dans l'annexe 1.

---

## **ANALYSE DES CANDIDATURES**

---

Le Pouvoir Adjudicateur a autorisé la production d'un DUME sans remise obligatoire par les candidats de l'ensemble des justificatifs de leurs capacités.

Suite à l'examen de la conformité des pièces reçues, il est constaté que les candidats ont produit l'ensemble des pièces demandées à l'exception de P.SERVIERE qui n'a pas fourni les justificatifs de compétences en VRD et en environnement. Les candidatures sont conformes à l'exception de celle de P.SERVIERES. (Cf annexe 2)

Il n'a pas été demandé au candidat de remettre les éléments de candidatures manquants demandés dans le DCE.

---

## **EXAMEN DE LA CONFORMITE DES OFFRES**

---

La conformité des offres est analysée au regard des éléments demandés dans le DCE.

### ■ Conformité des offres à l'ouverture

Cf. annexe 3

Il est proposé de déclarer **irrégulières** les offres suivantes : sans objet

Il est proposé de déclarer **inacceptables** les offres suivantes : sans objet

Il est proposé de déclarer **inappropriées** les offres suivantes : sans objet

### ■ Conformité des offres après analyse

Il est proposé de déclarer **irrégulières** les offres suivantes : sans objet

Il est proposé de déclarer **inacceptables** les offres suivantes : sans objet

Il est proposé de déclarer **inappropriées** les offres suivantes : sans objet

### ■ Conformité des offres après demande de précisions

Il est proposé de déclarer **irrégulières** les offres suivantes : sans objet

### ■ Conformité des offres après demande de régularisation

Sans objet

## JUGEMENT DES OFFRES

### ■ Rappel des critères pondérés de sélection des offres

Intitulé du critère	Pondération
Valeur technique de l'offre	60%
Prix de la prestation	40%

### ■ Méthode de notation retenue

#### ➤ sur le critère "valeur technique" jugement sur un total de 100 points (avant pondération)

La valeur technique sera évaluée sur la base des informations contenues dans le mémoire technique produit à l'appui de son offre par le candidat.

Le mémoire technique sera jugé et crédité d'un nombre de points fixé au maximum à 100.

Toutes ces données doivent concerner la seule agence qui fait l'offre et être en cours de validité au moment de la remise de l'offre.

Dans le détail, la répartition des points s'opérera de la manière suivante :

- ❖ méthodologie concernant la création de terrain familiaux locatif - 30 points
- ❖ méthodologie concernant l'approche environnementale du projet - 30 points
- ❖ cohérence du planning d'opération au regard des moyens engagés et des contraintes - 25 points
- ❖ composition de l'équipe, description des moyens humain et technique, organisation de l'équipe - 15 points

#### ➤ sur le critère "prix des prestations" jugement sur un total de 100 points (avant pondération)

L'analyse du prix des prestations portera sur le montant total hors taxes figurant au contrat valant acte d'engagement et CCAP.

L'offre financière la moins onéreuse et recevable (c'est à dire pour laquelle il n'a pas été démontré que les prix présentaient un caractère anormalement bas et qui remplit les conditions de recevabilité sur le plan de la valeur technique) sera créditée du maximum de 100 points (avant pondération).

Pour les autres candidats, le nombre de points (P) affecté à chaque offre est calculé de la manière suivante :

$$P = 100 \times (\text{montant de l'offre la moins-disante} / \text{montant de l'offre considérée}).$$

### DEMANDE DE JUSTIFICATIONS RELATIVES A UNE OFFRE SUSCEPTIBLE D'ETRE ANORMALEMENT BASSE

Aucune offre n'apparaît susceptible d'être qualifiée d'anormalement basse.

### DEMANDE DE PRECISION SUR LA TENEUR DES OFFRES

Il n'a pas été demandé de précisions sur la teneur des offres.

## PROPOSITION DE REGULARISATION DES OFFRES IRREGULIERES

Il n'a pas été proposé de régulariser les offres.

## ANALYSE

### ■ Analyse des offres

Voir annexe 4

### ■ Proposition de classement des offres

Voir annexe 4

## NEGOCIATION

### ■ Nombre d'offres admises à la négociation

Au vu des offres présentées, il est proposé au Pouvoir Adjudicateur de ne pas procéder à une négociation.

## PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Au vu des critères analysés, il est proposé au Pouvoir Adjudicateur de retenir l'offre du groupement **ASTELLE ARCHITECTURE, ETUDIS et EQS** pour un montant de **67 200€HT toutes tranches comprises**:

Acceptation du Pouvoir Adjudicateur valant décision d'attribution

A COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE, le

Le Président

Guillaume MARECHAL

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le 22/12/2021

**SLOW**

ID : 060-200066975-20211202-2021BC04014-DE

## ANNEXE 1 – REGISTRE DES DEPOTS

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le 22/12/2021

**SLOW**

ID : 060-200066975-20211202-2021BC04014-DE

## REGISTRE DES DEPOTS

A BEAUVAIS , le 10/09/2021

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SENLIS SUD OISE

30 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS

Téléphone : 0344990860

isabelle.robert@ccsso.fr

Ref. acheteur 41122 / 21/364 Ref. MPI S-PA-963408  
Publié le 27/07/21 Expiré le 10/09/21 à 12:00

#### Objet de la consultation :

Mission de Maîtrise d'Œuvre portant sur l'aménagement de terrains familiaux locatifs à Senlis

Responsable chargé de l'enregistrement : MERLOT Adeline

Nature des plis enregistrés :  candidatures  offres

#### Enregistrement des plis

Pli	D/P	Dépôt le	Soumissionnaire	CR	CA	OR	OS
1	D	03/09/21 à 11:27	PASCAL SERVIERE ARCHITECT 60300 Courteuil				
2	D	09/09/21 à 17:27	ARVAL 60800 Crépy-en-valois				
3	D	10/09/21 à 08:46	ASTELLE ARCHITECTURE 80200 Péronne				
4	D	10/09/21 à 10:11	bianchimajer 75010 Paris				

D : dépôt dématérialisé

D\* : dépôt dématérialisé lié à une copie de sauvegarde

DR : dépôt dématérialisé remplacé

P : dépôt papier

S : dépôt papier (copie de sauvegarde) non lié à un dépôt démat

S\* : dépôt papier (copie de sauvegarde) lié à un dépôt démat

#### Arrêté de la liste

A ce jour il a été reçu : 4 plis dans les délais et 0 plis hors délais.

A BEAUVAIS, le 10/09/2021

le fonctionnaire chargé de l'enregistrement,

#### Décharge

Je soussigné, , certifie avoir reçu les plis enregistrés dont je donne décharge au responsable de leur enregistrement.

A SENLIS, le 10/09/2021

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le 22/12/2021

**SLOW**

ID : 060-200066975-20211202-2021BC04014-DE

## ANNEXE 2 - CANDIDATURE

	1		2		3		4			
	P. SERVIERE	ARVAL	LOGABAT	CLAIRENMENT	ASTELLE	ETUDIS	EQS	BIANCHIMAJE R	N. CHAPPE	IDE ENVIRONNEMENT
<b>PRESTATAIRE</b>										
<b>DUME</b>										
DUME complet										
<b>FORMULAIRES</b>										
DC 1	X		X			X			X	
DC 2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>RUBRIQUE F du DC2</b>										
Chiffre d'affaires global										
Chiffre d'affaires relatif au marché	100%	33%	8,31%	65%	100%	100%	NC	100%	45%	100%
<b>RUBRIQUE G du DC2</b>										
Attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes	033362	S00248			001162			S18285		
Justificatifs de compétences : Architecte	X	X			CV			X		
Justificatifs de compétences : BET VRD	Le cas échéant ?		CV			CV			CV	
Justificatifs de compétences : BET environnement	NC			CV			CV (?)			CV
Liste des principales prestations fournies au cours des trois dernières années	X	aménagement urbains et paysage	aires d'accueil	ZAC	TF/ Aires d'accueil / résidences	TF/ Aires d'accueil	X	X	X	X
Titres d'études et professionnels	Titres professionnels	CV Archi / paysage / environnement	CV VRD /	CV	CV	CV	CV	CV	CV	CV
<b>AUTRES</b>										
Attestation sur l'honneur	X	X	Décret	Décret	X	X	NC	X	X	X
Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle	31/12/21	31/12/21	31/12/21	31/12/21	31/12/21	RCD	01/10/21	31/12/21	31/12/21	31/12/21

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le 22/12/2021



ID : 060-200066975-20211202-2021BC04014-DE

## ANNEXE 3 - ANALYSE DE CONFORMITE DES OFFRES

NOM DES CANDIDATS	* Contrat valant AE et CCAP	* Attestation acceptation du programme	* Mémoire technique
ARVAL	X	X	X
ASTELLE ARCHITECTURE	X	X	X
BIANCHIMAJER SARL D'ARCHITECTURE ET PAYSAGE	X	X	X